

# Extrait de délibération

## Comité syndical 20 octobre 2025 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -cinq le lundi vingt octobre à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.  
M BIRE Ludovic a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 14 octobre 2025  
 Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants  
 Présents : 21 titulaires, 2 suppléants  
 Absents, excusés : 10 titulaires, 29 suppléants  
 Votants : 23

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés	Absents	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier BIRONNEAU Pascal,			
Parthenay-Gâtine	BACLE Jérôme, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Éric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume	AYRAULT Bérengère, GILBERT Véronique,		BEAUCHAMP Claude	
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danielle,	BAILLY Christiane, MICOU Corinne,	ATTOU Yves, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal,	AUDEBERT Claude	

## Validation de la Charte de Tourisme Durable du Pays de Gâtine et de ses modalités de fonctionnement

Le Pays de Gâtine a engagé une démarche stratégique visant à positionner le territoire comme une **éco-destination** et à aligner son offre touristique sur les valeurs fondamentales de la Gâtine : la **simplicité, la nature, et l'authenticité**. Cette démarche est en cohérence avec la dynamique et les ambitions portées par le **Projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine** et répond aux attentes croissantes des visiteurs en matière de tourisme durable ainsi qu'à la volonté des acteurs touristiques d'afficher une activité respectueuse de leur environnement et de leurs valeurs.

Pour concrétiser cette orientation stratégique, un travail de **co-construction** a été mené sur 18 mois (mai 2024 - décembre 2025) par une équipe projet composée d'acteurs locaux et le cabinet expert **Colibri Tourisme**, aboutissant à l'élaboration de la Charte de Tourisme Durable du Pays de Gâtine, intitulée "**Osez la Gâtine durable**".

### Objectifs de la charte

La charte est l'outil central de cette stratégie commune et poursuit **trois objectifs majeurs** :

- **Fédérer et communiquer** : rassembler les acteurs autour d'une vision commune du tourisme, respectueuse de l'environnement, du tissu local et des visiteurs.
- **Accompagner et monter en compétence** : soutenir concrètement les professionnels vers des pratiques plus durables (accessibilité, éco-responsabilité).
- **Structurer le réseau** : créer et animer un réseau d'acteurs mobilisés autour d'une vision partagée du tourisme durable.

## Structure et fonctionnement :

La charte est conçue comme une démarche de progrès inclusive et évolutive. Elle est structurée autour de **quatre piliers fondamentaux** déclinés en **onze engagements opérationnels** :

- **Environnement** : préservation de la biodiversité, gestion durable des énergies et des ressources, mobilité douce.
- **Sociétal** : valorisation du patrimoine culturel, éducation et sensibilisation, accessibilité.
- **Économie** : promotion des circuits courts et produits locaux, développement d'une économie locale durable.
- **Expérience Visiteur** : bien-être et tranquillité et reconnexion à la nature, rencontres authentiques entre visiteurs et habitants, qualité de l'accueil et des services.

Chaque engagement se traduit par des critères d'évaluation concrets et mesurables, déclinés en **quatre niveaux de progression**, permettant à tous les acteurs d'intégrer la démarche, quelle que soit leur maturité de départ. Le niveau d'engagement est défini par un pourcentage du total de points atteint et un nombre de critères validé par pallier.

## Modalités d'adhésion et de suivi de la démarche :

- L'adhésion à la Charte est **volontaire et gratuite** pour une durée de **trois ans** (renouvelable). L'engagement est conditionné au respect de prérequis.
- Le signataire s'inscrit dans une **démarche de progrès** visant à atteindre le niveau supérieur au cours des trois ans.
- Un **audit d'entrée** (binôme + pair professionnel) est réalisé pour vérifier l'autodiagnostic, et une **visite d'audit de fin de cycle** est prévue au terme des trois ans pour vérifier les progressions.
- En contrepartie de leurs engagements, les signataires bénéficient d'un **suivi personnalisé, d'une intégration au réseau, de formations et ateliers thématiques** et d'**outils de communication**.

## Perspectives

La charte est une **démarche de progrès** dont l'ambition est d'assurer la croissance et la montée en qualité du réseau et d'affirmer l'identité de l'éco destination Gâtine et son engagement. Cette charte pourra être amenée à évoluer en fonction des retours terrain, de la conjoncture et des évolutions des projet de Pnr. La gestion et l'animation de la charte et du réseau seront pérennisées par les équipes du **Pays de Gâtine et des offices de tourisme**.

### **Les membres du Comité Syndical :**

- **Valident la Charte de Tourisme Durable du Pays de Gâtine "Osez la Gâtine durable", sa structure (4 piliers, 11 engagements) et ses modalités d'évaluation et de progression.**
- **Autorisent le lancement et l'adhésion des premiers acteurs à la charte.**
- **Approuvent les modalités de fonctionnement, de suivi, et l'engagement des moyens humains et logistiques nécessaires à la mise en œuvre de cette démarche.**

Le Président  
Didier GAILLARD

Le Secrétaire de Séance  
Ludovic BIRE

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Certifiée exécutoire par transmission et publication

Accusé de réception en préfecture  
079-200072189-20251020-2025-10-005-DE  
Date de télétransmission : 21/10/2025  
Date de réception préfecture : 21/10/2025